

Direction Opérationnelle Des Télécommunications d'Annaba

SOUS DIRECTION TECHNIQUE

DEPARTEMENT RESEAU D'ACCES

 REF : DOT/SDT/DRA/RU/607 /2024

Annaba le, 15/08/2024

A Monsieur le Gérant de l'Entreprise

PROTEC Phone

Cité 119 RUE MAATAR LAKHDAR - ANNABA

OBJET : Mise en demeure N°01.

Projet : Travaux Câble FO Pour développement Cité Houchet El deradji (Soltana)

Bon de commande N° : 131 du 24/06/2024, ODS N° : 174 du 24/06/2024.

Monsieur,

Dans le cadre de l'exécution du projet mentionné en objet, confié à votre entreprise, dont l'ouverture a été prononcée le 30/06/2024. il a été constaté l'absence de votre entreprise à plusieurs reprises sans motif valable ou justification aussi les travaux demandés enregistrent un retard .

A cet effet, je vous mets en demeure afin de reprendre les travaux demandés dans un délai de 24 heures à partir de la date de cette mise en demeure .

A défaut, Algérie Telecom DOT ANNABA se réserve le droit d'appliquer des mesures administratives à l'encontre de votre entreprise conformément aux clauses contractuelles.



Le Directeur Opérationnel des
Télécommunications - Annaba

Signé: TERKMANI Mohamed Riad